

J'emprunte à Di Rosa, et à son musée de Sète, cette définition de la supervision. S'il est bien nécessaire de définir des « bonnes pratiques », et des critères de qualification pour les professionnels, la lecture de ce qui définit un « bon superviseur » me laisse penser que, comme toujours quand on veut bien faire, on quitte le monde réel pour un monde idéal, inaccessible mais volontiers persécuteur dès qu'il s'érige en norme. Entre les 7 compétences du superviseur de l'EMCC et les 24 *core competencies* de l'ICF, il y a du pain sur la planche pour qui souhaite devenir superviseur patenté ! S'il est légitime de chercher à définir des critères de qualité de la supervision, cette recherche me laisse perplexe à plus d'un titre.

Mauvais départ ?

« *Qui trop embrasse mal étreint* » dit la sagesse populaire, et elle insiste en ajoutant que « *le mieux est l'ennemi du bien* ». Le souhait de garantir la qualité de la supervision aboutit à la formulation d'une sorte d'Appellation d'Origine Contrôlée à visée internationale, qui oublie le goût des terroirs et les singularités locales, tout en affirmant qu'il y a beaucoup de variétés possibles dans les modes d'exercice, dans les référentiels théoriques, et dans les cadres de travail.

Dès le départ, je n'arrive pas à être d'accord avec ce qui est parfois proposé comme le but de la supervision : « *l'objet de la supervision est alors d'identifier l'obstacle, de le détruire ou de le contourner* » (M. Moral sur michel-moral.com/supervision). Moi qui répète volontiers qu'il s'agit de *faire avec* la difficulté rencontrée, de *la transformer en ressource*, je suis mal parti pour être ce guerrier-superviseur stratège rusé !

Confusions ?

Il y a aussi un implicite qui m'embarrasse dans ces listes de compétences à acquérir pour satisfaire à l'évaluation certifiante. C'est l'idée que la qualité de la supervision, c'est celle de la personne du superviseur. Je connais des personnes dont je ne me sens pas proche, mais dont je reconnais volontiers qu'elles font un excellent travail, et dont les clients sont très satisfaits.

Un superviseur, comme un coach, comme un thérapeute, n'est jamais qu'un prestataire de services. Rend-il le service pour lequel il est missionné ? Oui. Alors tout va bien. Non ? Alors il faut qu'il se remette au travail. Sera-t-il meilleur s'il est sur la voie de la sainteté ? Ce n'est pas certain... Ses résultats seront-ils parallèles à sa qualité de ce savoir-être tant mis en avant ? Rien n'est moins sûr. Doit-il avoir fait disparaître de lui toute trace de névrose ? Ce n'est pas bien raisonnable... La qualité d'une relation (facteur reconnu important dans les résultats positifs) repose davantage sur les impondérables de la rencontre que sur des qualités supposées quantifiables (« sur une échelle de... »).

Autres confusions : la supervision devrait être, sans le reconnaître officiellement, un espace à la fois de développement personnel, de thérapie, de formation, et de modélisation. S'il est évident que toutes ces dimensions sont impliquées dans le processus même de la supervision, à quoi bon alors vouloir en faire des espaces clairement différenciés comme on nous y invite souvent ? Vous savez : le coaching, ce n'est pas de la thérapie, ni de la formation, ni du conseil, ni du training... disent les formations sérieuses. Et pourtant, c'est cela aussi, parfois, à l'occasion.

Un artisanat modeste plutôt...

La supervision, c'est juste un espace d'entraide entre professionnels. L'un est en difficulté, l'autre, plus à distance de la situation, aide son collègue à reprendre pied

pour faire son travail d'accompagnant, à sa manière puisque de fait il sera seul en face de son/ses client/e/s. Davantage qu'un artiste, le superviseur n'est-il pas, comme tout coach ou thérapeute, plus modestement un artisan, c'est-à-dire un ouvrier qui cherche juste à faire bien son ouvrage ? Et c'est l'ouvrage qui devra être jugé, pas celui qui l'a fait. Et qui peut en juger mieux que son client qui prend le risque, jamais totalement nul, de s'en remettre à lui ? Reste à offrir à ce dernier, davantage qu'une promesse initiale toujours incertaine, un recours pendant ou après l'accompagnement.

François Balta - ©décembre 2019 - www.frbalta.fr